

# région cannoise

Aujourd'hui à Cannes

MÉTÉO FRANCE  
Toujours au service de votre20°  
8 heures28°  
14 heures27°  
17 heures

entendu sur La Croisette...

« Maman, on va dans le petit train ?  
Bein non, il ne nous ramène pas  
chez nous ! »

Le message est clair : il faudrait quand même voir  
à accompagner les promeneurs chez eux quand ils  
embarquent à bord du petit-train. Non mais !

entrez dans le palais !

**Et promenez-vous...** Une visite du palais est prévue demain  
vendredi, à 14h30.

Le rendez-vous est prévu devant l'office du tourisme  
(ouverture de la billetterie à 14 heures).

Tarif : 3 €. Rens. 04. 92. 99. 24. 22.

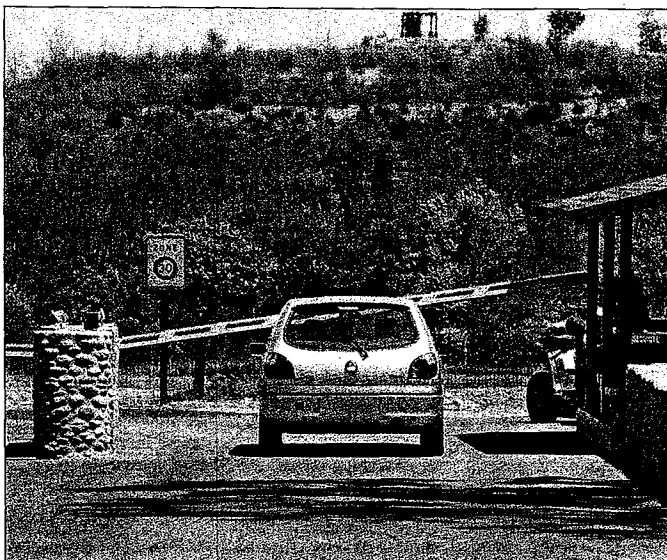
## Veolia renonce à son projet de décharge à Mandelieu

**POLÉMIQUE** Depuis 4 ans les Mandolociens redoutent  
la construction d'un centre d'enfouissement sur le domaine  
de Barbossi. L'option vient d'être levée par Veolia

Cette fois-ci, les associations et les habitants de Mandelieu ont de bonnes raisons d'être contents. Veolia abandonne l'idée de construire un centre d'enfouissement des déchets sur le domaine naturel de Barbossi. L'opérateur, titulaire d'un bail de location de 105 hectares, faisait peser la menace depuis 2005. Et, jeudi dernier, la demande d'un permis de construire déposé en mairie de Mandelieu a déclenché un tollé (notre édition du 4 juillet). Elle n'était en fait qu'un leurre.

C'est ce qu'a expliqué, hier, le maire de Mandelieu devant une salle où plus de 80 présidents d'associations, adhérents et habitants se sont rassemblés. Comme nous en évoquions l'hypothèse dans notre édition de vendredi, Veolia a sollicité son permis de construire uniquement pour obtenir... un refus. En effet, la probabilité que le centre d'enfouissement soit autorisé est devenue très aléatoire pour diverses raisons.

Et Veolia, aujourd'hui, a tout intérêt à dénoncer un bail qui lui coûte 600000 € de loyer annuel. Mais, pour échapper aux indemnités de résiliation, il lui fallait un



Le domaine naturel de Barbossi, ne pourra pas accueillir un centre d'enfouissement des déchets. Un accord entre le propriétaire et Veolia propreté, son locataire, doit mettre fin à une embarrassante incertitude.

(Photo Serge haouzi)

refus administratif en bonne et due forme. Fallait-il pour autant manoeuvrer ainsi sans en avertir le maire de la commune ? « Je comprends, sans pour autant approuver ce comportement », résumait Henri Leroy.

**“ Nous allons donc abandonner le projet ”**

Et, finalement, l'histoire arrange tout le monde. Les deux parties en question étant absentes de la réunion hier, nous les avons contactées par téléphone en fin

d'après-midi. Confirmation de la part de Jean-Marie Bertin, directeur d'activités chez Veolia : « Nous avons déposé un permis qui va être refusé, c'est clair. Nous allons donc abandonner le projet. Ce n'est pas une réussite pour nous,

mais c'est notre rôle d'industriel de prendre des risques et nous allons digérer cet échec pour rebondir », nous a-t-il répondu. De son côté, Najib Chbair, directeur du développement du domaine de Barbossi, est prêt, lui aussi, à sortir du bail : « Si Veolia veut se retirer, nous ne lui demanderons pas d'indemnités. Vous savez, Monsieur Safa (propriétaire de Barbossi, n.d.l.r.) n'a pas investi ici, 50 ou 60 M€ pour avoir une décharge. Depuis que nous avons racheté des terres sur la commune de Tanneron, elle aurait été au milieu du domaine et nous étions les plus dérangés par ce projet. » Tout est bien qui finit bien donc, à ceci près que le centre d'enfouissement de la Glacière, qui doit fermer ce mois-ci, n'a toujours pas de successeur. Mais c'est une autre histoire qui, pour l'heure, ne concerne plus Mandelieu. « Nous sommes contents et nous attendons la résiliation officielle du bail de location », a conclu Jean-Claude Glomaud, président de l'ASDEMNE (1).

PIERRE VALET

1. Association de sauvegarde et défense de l'environnement de Mandelieu-la-Napoule et de l'Estérel.